

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00178

Numéro SIREN : 429 145 998

Nom ou dénomination : A LA UNE VOYAGES

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/016551

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SAS A LA UNE VOYAGES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise 7 RUE DE KOUROU 31240 L'UNION		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 42914599800010		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/12/2019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	3 862		
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	900		
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières * BH	BI			
TOTAL (II) BJ		4 762	BK	3 862	900	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	94 329		
		Autres créances (3) BZ	CA	79 548		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD	CE			
		Disponibilités CF	CG	138 008		
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	519 976		
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	831 861	CK	831 861		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	836 623	1A	3 862	832 761	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cet état conforme,
Le Président

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		SAS A LA UNE VOYAGES		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 300.....)		DA	15 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 530
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéculative des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	74 412
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	7 460
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (II)		DL	98 702
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	116 255
	Dettes fiscales et sociales		DY	12 552
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)		EB	605 252
TOTAL (IV)		EC	734 059	
Écarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	832 761	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Écart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 832 760,59 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 460,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 6 mai 2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

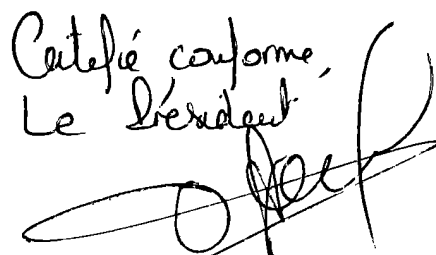
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Certifié conforme,
Le Président


EVENEMENTS POST CLOTURE

ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité. A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse de sa marge commerciale de 36% à fin 06/2020.

En raison de la nature de son activité, le chiffre d'affaires est quasi nul depuis le mois de mars 2020.

L'entreprise a pendant cette période mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- " Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel
- " Report des charges sociales

L'entreprise a demandé la poursuite du chômage partiel jusqu'au 31/12/2020. A ce jour, la poursuite d'exploitation n'est pas remise en cause.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 762 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 862			3 862
Immobilisations financières	2 400		1 500	900
TOTAL	6 262		1 500	4 762

Amortissements et provisions d'actif = 3 862 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 862			3 862
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 862			3 862

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mobilier de bureau	3 862	3 862	0	10 ans
TOTAL	3 862	3 862		

Etat des créances = 693 853 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	693 853	693 853	
TOTAL	693 853	693 853	

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 226 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 343
Autres créances	883
Disponibilités	
TOTAL	5 226

Charges constatées d'avance = 519 976 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 15 300 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	153	15 300
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	153	15 300

Etat des dettes = 734 059 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	116 255	116 255		
Dettes fiscales & sociales	12 552	12 552		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	605 252	605 252		
TOTAL	734 059	734 059		

Charges à payer par postes du bilan = 39 021 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	27 794
Dettes fiscales & sociales	11 227
Autres dettes	
TOTAL	39 021

Produits constatés d'avance = 605 252 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagement en matière de pension et de retraite :

La société n'a pas opté pour la méthode préférentielle au niveau des engagements de départ à la retraite. Le montant de ces engagements n'étant pas significatifs il n'a donc pas été provisionné dans les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 226 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000)	4 343
TOTAL	4 343

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir(40980000)	883
TOTAL	883

Charges constatées d'avance = 519 976 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000)	519 976
TOTAL	519 976

Charges à payer = 39 021 E

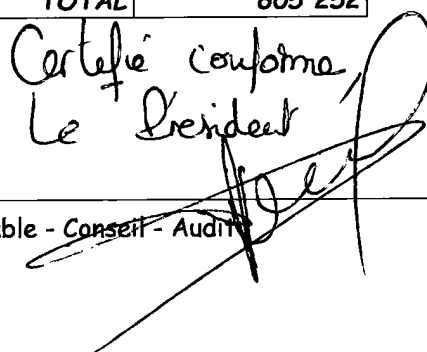
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000)	27 794
TOTAL	27 794

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges à payer(42820000)	4 432
Interessement à payer(42840000)	691
Personnel à payer(42860000)	2 466
Charges sociales s/ cp(43820000)	1 798
Personnel, charges à payer(43860000)	1 000
Etat autres ch. à payer(44860000)	490
Taxe apprentissage(44862000)	12
Formation continue(44863000)	338
TOTAL	11 227

Produits constatés d'avance = 605 252 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés avance(48700100)	605 252
TOTAL	605 252

*Certifié conforme
Le Président*



**Exco**

Fiduciaire du Sud-Ouest

Agence de Toulouse
2 rue des Feuillants - Boîte Postale 97606
31076 Toulouse cedex 3
Tél : 05 61 77 08 77
Fax : 05 61 59 49 44

A LA UNE VOYAGES S.A.S.

5, rue du Kourou
31240 L'UNION

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux associés de la société S.A.S. A LA UNE VOYAGES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 20 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

➔ AVEC LA SOCIETE OLD INK

Rémunération de la Présidence :

L'article 18 de vos statuts prévoit une rémunération de la Présidence. Cette rémunération peut être fixe et proportionnelle au bénéfice. A ce titre, la société OLD INK, en tant que Présidente de votre société, a perçu en 2019 une rémunération fixe de 10 000 €.

Fait à Toulouse, le 15 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

EXCO Fiduciaire du Sud-Ouest
Jean-Marie FERRANDO

A LA UNE VOYAGES
Société par actions simplifiée au capital de 15 300 euros
Siège social : 7 RUE DE KOUROU, 31240 L UNION
429145998 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **7 460,40 euros** de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------------------|
| • Solde antérieur « autres réserves » | 74 411,50 euros |
| • AGO du 31mars 2020 – distribution de dividendes | <u>- 7 460,00 euros</u> |
| • Nouveau solde « autres réserves » | 66 951,50 euros |
| • Bénéfice de l'exercice au 31/12/2019 | 7 460,40 euros |
- **En totalité au compte "autres réserves"** qui s'élève à 74 411,90 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 7 460 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

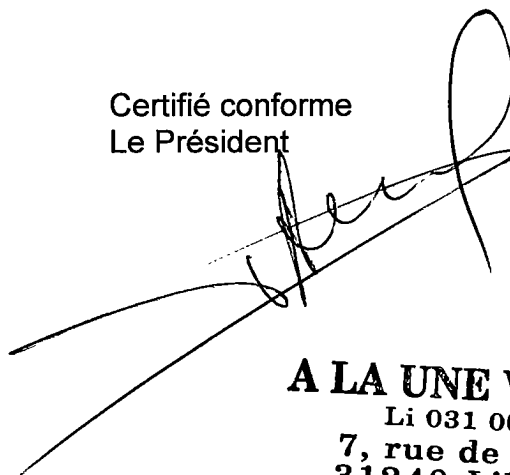
Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2018	36 000 €		
2017	24 000 €		
2016	16 800 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



A LA UNE VOYAGES

Li 031 00 0002

7, rue de Kourou
31240 L'UNION

05 61 99 92 91

RCS TOULOUSE 429 145 890